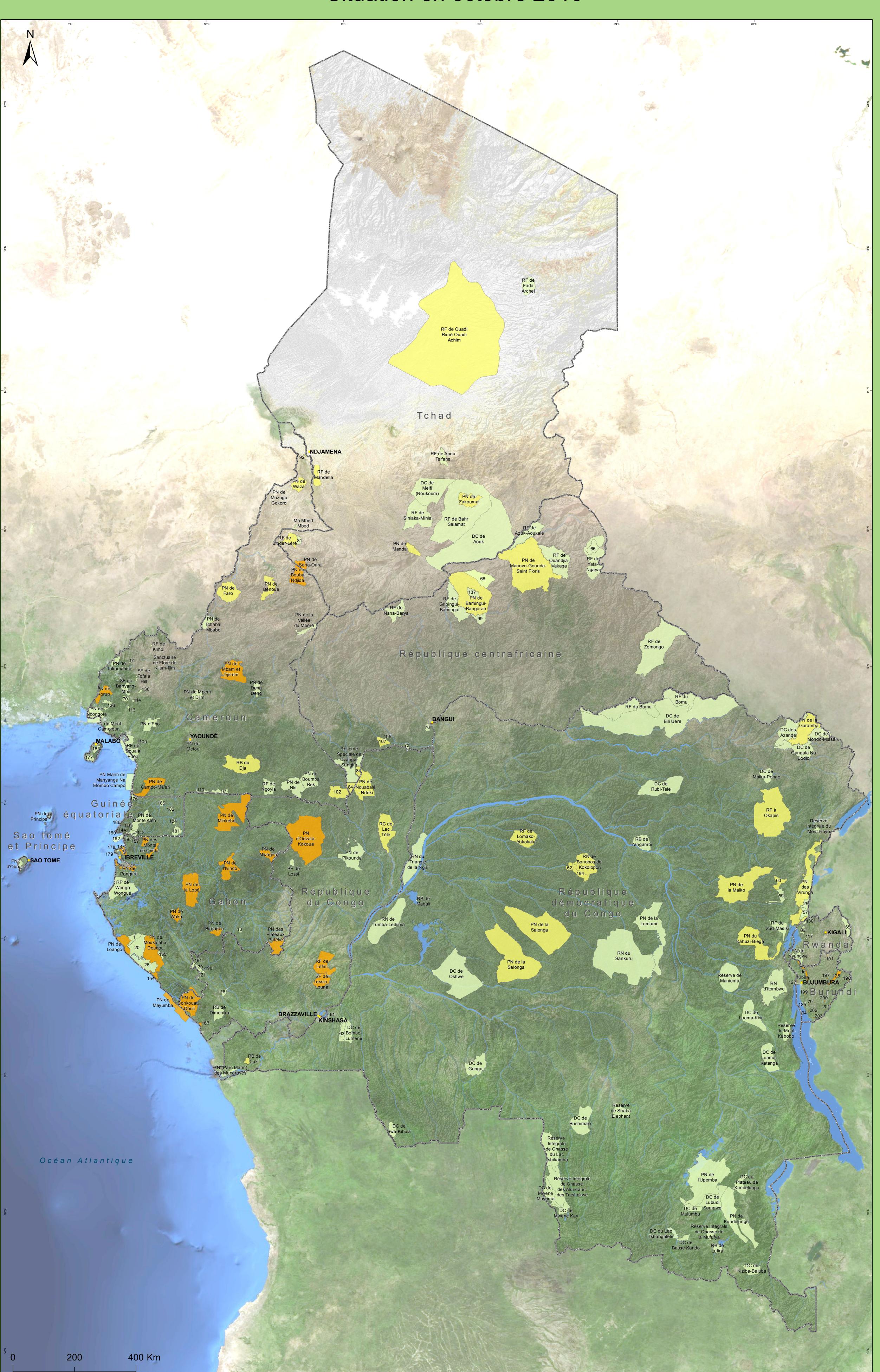
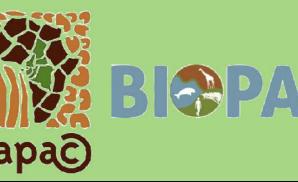
Etat d'avancement des collectes IMET dans les aires protégées de l'espace COMIFAC

Situation en octobre 2016











Que signifie COMIT?

Mallette pédagogique pour effectuer la mission d'accompagnement des acteurs de la conservation (en anglais, Coach Observatory Mission Information Toolkit).

Quels sont les objectifs de la COMIT ?

Objectif général

Support didactique visant à aider les formateurs à accompagner les acteurs de la conservation dans l'utilisation du système d'aide à la décision proposé par l'Observatoire régional des AP dans la gestion et la gouvernance des AP en Afrique centrale et occidentale.

Objectifs spécifiques

• Fournir aux formateurs les ressources nécessaires pour former et

accompagner les gestionnaires des aires protégées. • Planifier les étapes pratiques pour la formation et l'accompagnement

• Assurer une même norme de qualité dans les missions de formation

pour l'Observatoire régional des aires protégées et de la biodiversité. Le formulaire IMET

IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) est un outil intégré de planification, suivi et évaluation des aires protégées.

Le formulaire IMET est constitué de trois modules 1. l'évaluation de l'état du contexte de l'intervention ;

2. l'évaluation de l'efficacité de la gestion sur la base des références fournies par l'UICN (M. Hockings, F. Leverington et al.); 3. la visualisation des éléments et des analyses produites comme système d'aide à la décision.

Objectifs et approche Le formulaire IMET facilite l'identification des potentiels objectifs de l'aire protégée et des lignes directrices conséquentes pour améliorer

examen du contexte d'intervention (contexte élargi). Le formulaire IMET suggère le suivi de la tendance des éléments clé de la gestion par la définition d'un niveau de référence (baseline) et de la condition ou l'état de conservation souhaités. Le formulaire prévoit une matrice pour la détermination des objectifs, des indicateurs et des valeurs de référence (benchmarks)

l'efficacité de la gestion. Les gestionnaires sont invités à identifier les éléments clé du contexte de gestion à partir d'un plus large

pour permettre d'assurer le suivi dans la démarche de gestion. Le but, progressivement dans le temps, est de : i) disposer des informations nécessaires à la gestion ;

ii) faciliter la mise en place d'interventions en faveur de la conservation fortement ciblées sur les résultats et sur les effets/impacts attendus, identifiés aussi bien de manière qualitative

que quantitative (approche proactive); iii) favoriser ainsi la réflexion pour évoluer de l'état actuel

d'intervention vers un état favorable de conservation et de maintien des services écosystémiques.

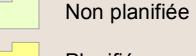


Capitale

----- Frontière internationale

Cours d'eau

Statut de la collecte IMET dans l'aire protégée



Planifiée

Terminée

Sources de données : OFAC, UICN Datum: WGS_1984 Système de coordonnées : géographique Réalisé par OFAC, Kinshasa, octobre 2016.

Avertissement : les noms et limites géographiques présentés ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'OFAC, la COMIFAC, l'UE ou des partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette publication. Les aires protégées cartographiées ici ne représentent pas forcément la situation complète et précise des pays de l'espace COMIFAC.

- N° Dénomination DC d'Iguéla
- 10 DC de Lékédi 20 DC de Ngove-Ndogo
- 21 DC de Nyanga Sud 25 DC de Rutshuru 26 DC de Sette-Cama
- 30 DC du Mont Mavoumbou
- 31 Domaine pilote communautaire de Binder-Léré 57 RN de gorilles de Sarambwe
- 59 RN des primates de Kisimba Ikobo
- 60 RN des primates de Tayna 61 RN intégrale de la N'sélé
- 62 RS de Luo 63 Réserve Zoologique et Forestière de Bombo Lumene
- 65 PN de l'Akagera 66 PN André Félix
- 68 Parc Présidentiel de Awakaba
- 70 PN de Bakossi 73 RB de Basse Lobaye 76 Forêt Classée de Botambi
- 79 RF de Bururi Forest 84 PN de Dzanga-Ndoki
- 89 RF de Gishwati 91 SF de Kagwene
- 92 PN de Kalamaloué 94 RF de Kigwena Forest
- 97 PN de Kom 99 RF de Koukourou-Bamingui 100 RF Lac Ossa
- 101 Paysage aquatique protégé du Nord 102 PN de Lobéké
- 107 RF de Mbaéré-Bodingué
- 110 SF à Gorilles de Mengame 113 RN intégrale de Kupe
- 114 RN intégrale de Muanenguba 117 RF de Mukura 125 RN forestière de Rumonge
- 126 SF de Rumpi Hills 127 PN de Rusizi 128 PN de Ruvubu
- 130 RF de Santchou 137 RN intégrale de Vassako-Bolo
- 138 PN des Volcans 143 RN de Estuario del Muni
- 144 RN de Islote 149 RN de Región Continental
- 154 RF de la Plaine Ouanga 155 RF de Moukalaba
- 156 RN de Islote Ngande
- 157 RN de Islote Ebongo 160 RS de Playa Nendyi
- 161 RF de Tsoulou 162 RN de Islas de Corisco
- 163 SF de Tchimpounga 176 RN de Rio Campo
- 177 RS de Caldera de Luba 178 Arboretum Raponda-Walker
- 179 Forêt Classée de la Mondah
- 181 PN de Altos de Nsork 182 MN de Piedra Bere
- 183 PN de Pico Basilé 184 MN de Piedra Nzas
- 185 RN de Montes Temelón 186 RN de Punta Llende
- 187 PN d'Akanda 190 RF de Nyanga nord
- 191 RF Mont Fouari
- 194 RC d'Iyondji 195 Zones cynégétiques villageoises de Ngotto
- 197 MN de Nyakazu
- 198 PP de Gisagara
- 199 RN de Monge
- 200 MN de Karera
- 201 RN de Malagarazi
- 202 RN forestière de Vyanda 203 PP de Makamba

Abréviations DC : Domaine de chasse

- MN : Monument naturel PN : Parc national
- PP : Paysage protégé RB : Réserve de biosphère RC : Réserve communautaire
- RF : Réserve de faune RN : Réserve naturelle
- RP : Réserve présidentielle RS : Réserve scientifique SF : Sanctuaire de faune













